



CLASS GRAND SURPRISE

Association de propriétaires des monotypes
Grand Surprise

Président : Francois Molinari

Association loi 1901 déclarée en sous préfecture de Chatelleraut sous le n° : 0861004029
--

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2023 (en visio)

Présents :

.....

Harold Baseden (Team Winds La Trinité), Jean-Michel Roque (Renégat au Frioul), Jean-Francois Mercier (Cyclotron à la Trinité), Soizic Planchard (Team Winds), Lionel Cazali (Lascar à La Trinité), Julien Boisson (Team Winds Méditerranée), Francois Sallerin (Delphy au Frioul), Paul Dumazeau (Mokayou à la Trinité), Loic Fournier-Foch (Vieux Farceur au Frioul), Eric Baillet (Bleu Marine Boulogne et Défi des P Pêche), Dimitri Caudrelier (Team Winds La Trinité)

Introduction :

Présentation chacun et tour de table des présents.

Rapport Moral du président :

Fait majeur en Novembre 2022 : la cession de Team Winds par Loic Fournier-Foch en Novembre 2022 à deux entités dirigées par :

- A la Trinité la Rochelle : par Harold Baseden et Dimitri Caudrelier, avec Soizic Planchard nommée responsable du site Atlantique, avec une forte volonté d'orienter les développements la flotte Atlantique vers le Développement Durable et les valeurs d'Eco Responsabilité.
- A Marseille : par Julien Boisson et un collectif de plusieurs personnes dont 2 salariés et de nombreux skippers. Avec une forte culture et volonté d'orienter les développements nouveaux vers la Formations, et l'Ecole de Voile.

L'activité du Grand Surprise se maintient bien en 2022

En particulier en Atlantique avec deux très bonnes participations 2021 et 2022 au Spi OF, la régates représentative, (34 Grand Surprise au Spi OF 2022) et une participation record annoncée en 2023 chez Team Winds au Spi OF 2022 avec près d'une quinzaine de demandes qui n'ont pu être honorées.

En Méditerranée, l'activité est bonne chez TW Méditerranée, avec une SNIM à Pâques équivalente en 2022 avec 15 équipages et qui devrait se maintenir en 2023.

Toujours pas de National prévu en 2023. La Class Grand Surprise étant essentiellement une classe de locataires, le National ne motive pas suffisamment ces derniers.

L'arrivée de nouveaux dirigeants chez Team Winds en Atlantique et en Méditerranée va certainement amener de nouveaux projets et une nouvelle dynamique en 2023.

Rapport financier du Trésorier

Comptes de la Class Grand Surprise 2022

	Recettes	Dépenses	Solde
solde au démarrage de l'année 2022			5149
cotisation remises chq	1200		
Groupama assurances		141,83	
le Zing Café réception Spi OF		2410	
Axinet nom de domaine		21,6	
solde en fin d'année	1200	1200	3775,57

Cotisations

Elles sont maintenues à 60 € par bateau avec plafonnement par société à 180 € pour 2023, plafond mis en place il y a longtemps pour compenser le temps passé par les équipes de ces sociétés pour la gestion de la Classe.

Election du bureau directeur de l'Association

Démission du président Francois Molinari.

A partir de cette AG, le bureau élu est le suivant :

- Président : Loic Fournier-Foch
- Secrétaire : Harold Baseden
- Trésorier : Julien Boisson

REGLES DE CLASSE – jauge – Evolutions et décision d'AG

. Motorisation Electrique :

La motorisation peut être libre en respectant les contraintes suivantes :

- . moteur inboard,
- . thermique ou électrique,
- . poids minimum du moteur et de ses périphériques associés : 115 kg, que le moteur soit thermique ou électrique (pour mémoire sur les moteurs précédents, poids du moteur mini 75 kg, batterie moteur mini 15 kg, tuyaux et système échappement 10 kg, waterlock 5 kg, commande moteur 3 kg, réservoir et contenance mini 10)

Décision :

Le Moteur électrique, à l'étude sur un bateau à la Trinité est accepté pour 2023 par dérogation à condition qu'il respecte les normes de poids évoquées ci dessus. Des préconisations du jaugeur seront précisées avant le Spi OF. Et un bilan sera fait en fin d'année.

. Marquages coque avec mise en application en 2024 :

Autocollants « provisoires » sur les coques ou éphémères (en dessous de 1 mois) : interdits à partir du 1^{er} janvier 2024. Pour information, les autocollants sont déjà interdits chez Team Winds en 2023.

En 2024 pour les équipages qui veulent un marquage, un marquage en tissus réutilisable avec attache en velcro dans la Gd Voile sera préconisé dans le bas de la Gd Voile, de chaque côté, dimension 2.25 m de long x 1.20 m haut. Les Gd V ayant des marquages permanents seront toujours admises.

. Equipements de rangements intérieurs (équipets) : il est possible de les adapter avec des conceptions en textiles ou en biomatériaux et non plus en polyester.seulement aux endroits définis comme suit :

- Tableau électrique au dessus de la table à cartes
- Panneau de fermeture de coffres latéraux du carré babord et tribord

- Etui support portes malles à documents des bateaux TW
- Poche à manivelle de winch

. **Nombre d'équipiers à bord en régate corporatives ou étudiantes** : toujours 7 maxi avec les amendements déjà prévus (équipages 100 % féminins et aussi parfaitement mixte, 4 garçons et 4 filles, pour lesquels il est possible de concourir à 8). Il est autorisé à certaines courses d'accepter jusqu'à 8 équipiers à bord, si les Instructions de Courses de celles-ci le précisent ainsi.

. **Diamètre des écoutes de Spi** : pas en dessous de 8 mm.

. **Accessoires nécessaires à bord en régate** :

4 pare battages en état / 3 haussières d'amarrages à quai / taud de Gd V, Tuyau d'arrosage.

. **Bouteilles plastiques interdites** : préconisation dès 2023 avec mise en application en 2024 :

A partir du 1^{er} JANVIER 2024, dans un souci de protection de l'environnement et de chasse au plastique, les bouteilles d'eau jetables en plastiques seront interdites.

MODIFICATIONS DES STATUTS de l'Association Class Grand Surprise

Supprimer dans la composition des membres du bureau : « un représentant du Chantier Archambault et de l'architecte »

Conseil d'Administration : 3 membres minimums, un des 3 membres pourra cumuler deux fonctions de telle sorte qu'il n'y aurait plus que 2 personnes représentant les 3 fonctions : président, trésorier, secrétaire

Recommandation de l'association à ses pratiquants

Il est fortement noté que l'association prend résolument le parti du respect de l'environnement dans toutes ses décisions. Par exemple, les régates qui se déroulent en Grand Surprise seront principalement dotées de lots faits à partir de produits recyclés, mais ca n'est qu'un exemple.


Fait à la Trinité sur Mer, le 16 mars 2023

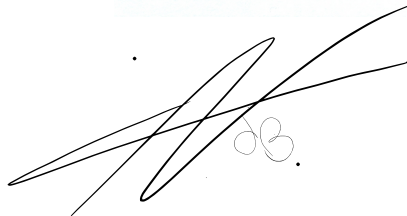
Signatures :

Le 16 mars 2023

Le président :

Le Trésorier :

Loïc FOURNIER-FOCH




Le Secrétaire :

